

MINISTERE DE L'ENERGIE

Arrêté du 12 Rabie Ethani 1440 correspondant au 20 décembre 2018 portant désignation des membres de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'énergie.

Par arrêté du 12 Rabie Ethani 1440 correspondant au 20 décembre 2018, les membres dont les noms suivent, sont désignés, en application des dispositions de l'article 187 du décret présidentiel n° 15-247 au 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, à la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'énergie :

— Mustapha Hanifi, représentant du ministre de l'énergie, président ;

— Zoubir Boulkroun, représentant du ministre de l'énergie, vice-président ;

— Khaled Bassi, représentant du service contractant, membre ;

— Réda Defous, représentant du secteur de l'énergie, membre ;

— Hakim Taleb, représentant du secteur de l'énergie, suppléant ;

— Mohamed Reda Kaci, représentant du secteur de l'énergie, membre ;

— Sakina Abdelbaki, représentante du secteur de l'énergie, suppléante ;

— Mohamed Meziani, représentant du ministre chargé des finances (direction générale du budget), membre ;

— Mohamed Chibane, représentant du ministre chargé des finances (direction générale du budget), suppléant ;

— Sara Kemche, représentante du ministre chargé des finances (direction générale de la comptabilité), membre ;

— Meriem Aoun, représentante du ministre chargé des finances (direction générale de la comptabilité), suppléante ;

— Abdelaziz Boucha, représentant du ministre chargé du commerce, membre ;

— Ali Brahimi, représentant du ministre chargé du commerce, suppléant.

Le secrétariat de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'énergie est assuré par M. Rachid Boukhaoui.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Arrêté interministériel du Aouel Safar 1440 correspondant au 11 octobre 2018 portant désignation des membres de la commission chargée de l'établissement de l'inventaire quantitatif, qualitatif et estimatif des biens, droits, obligations et personnels de l'institut national de recherche en éducation.

Par arrêté interministériel du Aouel Safar 1440 correspondant au 11 octobre 2018, les membres dont les noms suivent, sont désignés, en application des dispositions de l'article 7 du décret exécutif n° 16-151 du 16 Chaâbane 1437 correspondant au 23 mai 2016 portant transformation de l'institut national de recherche en éducation en établissement public à caractère scientifique et technologique, à la commission chargée de l'établissement de l'inventaire quantitatif, qualitatif et estimatif des biens, droits, obligations et personnels de l'institut national de recherche en éducation :

Au titre du ministère de l'éducation nationale :

— M. Fayçal Fadel ;

— M. Abderrahmane Chellal ;

— M. Omar Oueld Ali ;

— Mme. Farida Bensalah ;

— M. Abdelhamid Nechnech.

Au titre du ministère des finances :

— M. Djilali Chalouche, contrôleur financier auprès du ministère de l'éducation nationale ;

— M. Embarek Berzane, directeur des domaines de la wilaya d'Alger.

Au titre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique :

— M. Messaoud Boudache.

Au titre de la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative :

— M. Kamel Abib.

Sont abrogées les dispositions de l'arrêté interministériel du 10 Ramadhan 1438 correspondant au 5 juin 2017 portant désignation des membres de la commission chargée de l'établissement de l'inventaire quantitatif, qualitatif et estimatif des biens, droits, obligations et personnels de l'institut national de recherche en éducation.